

1975

Le Centre de santé des femmes de Montréal (fondé en 1975)

Un lieu de pratiques alternatives en santé

*Par Louise Bouchard, Lyne Kurtzman, Renée Ouimet et Isabelle Proulx
In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 429-431.*

En filiation étroite avec les divers groupes engagés dans le débat pour la contraception et l'avortement, le Centre de santé des femmes du quartier du Plateau Mont-Royal ouvre ses portes en 1975, rue de Lanaudière. C'est le premier centre de santé pour femmes au Québec francophone¹. Dans la foulée des questionnements apportés par les cliniques populaires de santé, son action vise pendant les premières années le Plateau Mont-Royal où il désire rejoindre tout particulièrement la population féminine des milieux défavorisés. Cette période est marquée par l'intensification des préoccupations concernant la planification des naissances, l'humanisation des soins à l'accouchement et à la naissance, la santé mentale et enfin l'autosanté. Le mouvement de santé des femmes a alors rejoint le Québec, peu après l'Europe et les États-Unis.

Durant la décennie 1970, les mouvements populaire et féministe ont soulevé au moins quatre grandes questions relatives aux services de santé : la surspécialisation qui entraîne un morcellement de la personne; l'absence de dimension collective dans la manière de poser des problèmes; l'importance démesurée du curatif au détriment de la prévention et, enfin, la nécessité de démocratiser davantage l'organisation et la distribution des services. Plus particulièrement, les féministes ont articulé une critique additionnelle en soulevant les éléments suivants : la surmédicalisation des problèmes de femmes à travers la médicalisation des processus de vie (grossesse, accouchement, ménopause, etc.); l'usage abusif des médicaments et de la technologie; le sexisme évident dans la façon différente de traiter les femmes tant au niveau physique que mental; les lacunes scandaleuses des services de santé en matière de contraception et d'avortement.

Sur ce fond de réflexions sociopolitiques, le Centre de santé a connu différentes phases tout au cours de ses dix-huit ans d'existence. Étant donné son choix de départ d'œuvrer en milieu populaire, le Centre a d'abord rejoint surtout les femmes défavorisées du Plateau, assistées sociales et mères monoparentales. Les intervenantes du Centre et les médecins ont travaillé à un projet d'éducation populaire en mettant sur pied une kyrielle d'activités, comme des rencontres d'information sur la santé des femmes et la contraception; des services de documentation et de prêts de livres; l'élaboration de dossiers sur différents problèmes. Le but était de modifier la pratique médicale et de sensibiliser les femmes à l'aspect collectif de leurs problèmes, tout en essayant d'en analyser les sources réelles tant au plan économique et politique qu'au niveau de la désappropriation face à leur corps.

Vers les années 1980, les populations rejointes s'élargissent et se diversifient et le projet de santé s'articule davantage autour des pratiques d'autosanté et de la mise sur pied des services d'avortement sur demande. Sans l'officialiser au plan juridique, le Centre utilise dorénavant comme nom Centre de santé des femmes de Montréal². Tout en poursuivant le travail amorcé, il tente de développer une véritable pratique alternative d'autosanté basée sur la démarche collective. Ainsi se développent l'auto-examen collectif des seins et des organes génitaux, des ateliers consacrés à la contraception douce (pose du diaphragme, de la cape cervicale), des ateliers sur la santé mentale, d'autres sur la sexualité, sur le suivi de grossesse, les infections vaginales, etc. Le Centre tient aussi compte du vécu particulier des lesbiennes et de son impact sur la santé. Il met sur pied une clinique médicale et des ateliers dont les thèmes rejoignent les lesbiennes, telles les MTS, la sexualité, la violence et l'homophobie.

Un ouvrage féministe, *Our Bodies, Ourselves*³ (1971) du célèbre collectif de santé de Boston, a joué un rôle majeur dans le développement des pratiques d'auto-examen collectif. Il suggérait notamment des outils concrets dans une perspective de réappropriation de son corps. L'image des femmes se servant elles-mêmes du spéculum, de la lampe de poche et du miroir pour examiner leurs organes génitaux en est le symbole le plus éloquent. Contre tous les tabous religieux et sexuels, les ateliers d'auto-examen se déroulaient en groupe et permettaient aux femmes de voir, de toucher et de comprendre leurs organes génitaux dans le but d'acquérir un savoir préventif. Tout en démystifiant le geste, ces pratiques avaient pour finalité de rendre les femmes plus autonomes vis-à-vis des médecins et aptes à prendre en charge certains aspects de leur santé.

Au cœur de la controverse politique, sociale et juridique, le Centre de santé, en collaboration avec cinq CLSC décide, en 1981, de mettre sur pied des services d'avortement sur demande à l'intérieur de ses locaux. Malgré les luttes menées par les féministes et une certaine tolérance du gouvernement québécois, l'avortement restait illégal, peu accessible et offert sous certaines conditions. En agissant de la sorte, c'est-à-dire en rendant les femmes seules juges de la décision d'avorter, le Centre faisait fi des dispositions du Code criminel concernant l'avortement, qui exigeaient que toute demande soit soumise à un comité d'avortement thérapeutique.

En plus de donner aux femmes un accès à des services d'avortement respectueux de leur choix, au cours de cette même décennie, le Centre s'engage et soutient de nombreuses luttes politiques et juridiques, dont, en 1989, l'affaire Chantal Daigle, qui se solde par la décriminalisation de l'avortement. Malgré toutes ces victoires, le Centre demeure vigilant par rapport à la suite des événements et les services qu'il offre restent privilégiés.

Depuis presque vingt ans, le Centre de santé a éduqué, informé, formé et sensibilisé des milliers de femmes. S'il s'est démarqué par ses pratiques alternatives en santé et par l'expérimentation d'un mode de fonctionnement en collectif, il n'en a pas moins été un lieu important de luttes concernant les droits et pouvoirs des femmes en matière de santé.

¹ De 1978 à 1982, cinq autres centres de santé des femmes naîtront au Québec : à Sherbrooke, à Québec, en Mauricie, dans l'Outaouais et dans la région de Lanaudière.

² L'appellation Centre de santé des femmes de Montréal sera officialisée en octobre 1992.

³ L'adaptation française Notre corps nous-mêmes est parue en 1977.

Sources

Essai sur la santé des femmes, Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, 1981.

Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec. «Les Centres de santé des femmes du Québec», mémoire présenté à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (Commission Rochon), 1986.